

# SAINTE TARASIE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE

Figure marquante de l'Église du VIIIe siècle, défenseur de la vénération des icônes et l'un des inspirateurs et organisateurs du VIIe concile œcuménique.

## Biographie

Commémoration : 25 février (10 mars)

Taraise était le fils de parents riches et influents, Georges et Eucratia, qui l'élevèrent dans la crainte de Dieu et lui dispensèrent une excellente éducation. Très jeune, il accéda à une importante fonction civile; il fut l'un des conseillers royaux à la cour de l'empereur Constantin VI et de sa mère, sainte impératrice Irène.

À cette époque, l'Église était en proie à la tourmente iconoclaste. Saint patriarche Paul, qui ne partageait pas l'iconoclasme, fut incapable, en raison de sa faiblesse de caractère, de combattre résolument l'hérésie et se retira donc dans un monastère où il prit le schéma. Lorsque la sainte impératrice Irène et son fils, l'empereur, vinrent le trouver, saint Paul déclara que seul saint Taraise (alors laïc) pouvait lui succéder dignement. Taraise refusa longtemps, ne se jugeant pas digne d'une telle charge, mais finit par se soumettre à la demande générale, à condition qu'un concile œcuménique soit convoqué pour condamner l'hérésie iconoclaste. Gravissant rapidement tous les échelons hiérarchiques, saint Taraise fut élevé au trône patriarchal en 784. En 787, le septième concile œcuménique se tint à Nicée sous la présidence du patriarche Taraise, en présence de 367 évêques. La vénération des saintes icônes y fut affirmée.

Saint Taraise gouverna sagement l'Église pendant 22 ans. Il mena une vie d'ascèse austère. Il consacra toute sa fortune à des œuvres de charité, offrant nourriture et repos aux personnes âgées, aux pauvres, aux orphelins et aux veuves. À Pâques, il leur offrit un repas et le servit lui-même. Le saint patriarche dénonça courageusement l'empereur Constantin lorsque celui-ci calomnia son épouse, l'impératrice Marie, petite-fille du juste Philarete le Miséricordieux, afin de la faire enfermer dans un monastère et de la marier à un parent. Saint Taraise refusa résolument de dissoudre le mariage de l'empereur, ce qui lui valut d'être déshonoré. Peu après, cependant, Constantin fut déposé par sa mère, l'impératrice Irène.

Saint Taraise mourut en 806. À sa mort, des démons, se remémorant sa jeunesse, tentèrent de lui imputer des péchés qu'il n'avait pas commis. «Je suis innocent de ce que vous dites», répondit le saint. «Vous me calomniez faussement; vous n'avez aucun pouvoir sur moi. Pleuré par l'Église, le saint fut inhumé dans le monastère qu'il avait fondé sur le Bosphore. De nombreux miracles se produisirent sur sa tombe.

Les œuvres de saint Taraise sont incluses dans le volume 98 de la Patrologia Graeca.

Troparion à saint Taraise, archevêque de Constantinople, ton 4

Règle de foi et exemple de douceur, maître d'abstinence, tu as révélé à ton troupeau, la vérité des choses. C'est pourquoi tu as acquis les plus hautes choses par l'humilité, les richesses par la pauvreté. Père Taraise, priez le Christ Dieu pour le salut de nos âmes.

Kontakion à saint Taraise, ton 3

Ayant clarifié les dogmes orthodoxes de l'Église, et ayant enseigné à tous, bienheureux, à vénérer et à adorer l'icône du Christ, tu as dénoncé l'ordre impie des iconoclastes. C'est pourquoi nous crions vers toi : Ô père, réjouis-toi, sage Taraise.

## Première épître au pape Adrien

À mon très saint et bienheureux frère et compagnon de service, Seigneur Adrien, pape de l'ancienne Rome, Taraise, par la grâce de Dieu, évêque de Constantinople, la nouvelle Rome, se réjouit dans le Seigneur.

Le salut que nous a accordé notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ a pleinement suffi à préserver la paix, l'unanimité et l'harmonie entre tous les chrétiens. Après sa résurrection, il a soufflé sur ses apôtres et leur a dit : «Je vous donne ma paix, je vous laisse la paix» (Jn 14,27). C'est pourquoi le divin apôtre Paul, enlevé jusqu'au troisième ciel, entré au paradis et ayant entendu des paroles ineffables, proclama : «Il (Christ) est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, en abattant le mur de séparation, l'inimitié qui était dans sa chair» (Eph 2,14-15). Et encore, dans l'Épître aux Thessaloniciens, il proclame : «Ainsi donc, frères, tenez ferme et gardez les traditions que vous avez apprises, soit par notre parole, soit par notre lettre» (II Th 2,15). Mais l'ancien ennemi, le diable, n'a cessé, à plusieurs reprises, de diviser et de détruire l'Église fondée sur le fondement des apôtres et des prophètes, car cela lui plaisait. Il s'efforça lui-même d'y entrer avec l'aide de certains hommes mauvais qui lui étaient obéissants, et d'y semer l'ivraie, dans le pays cultivé par les trompettes de l'Esprit, par les saints apôtres qui, ayant reçu la puissance d'en haut, l'ont labouré du sillon de leur activité et ont permis à ceux qui croyaient par leur intermédiaire de récolter la nourriture de la vie éternelle. Leur enseignement, qui parlait de Dieu, fut adopté par ses pasteurs et gardiens, nos saints pères, qui vécurent à différentes époques; ils arrachèrent l'ivraie qui s'était insidieusement introduite et avait prospéré, c'est-à-dire les hérésies et les innovations, et laissèrent dans le champ le pain pur pour la moisson. Et votre sainteté fraternelle et archipastorale s'entretint avec eux à travers leurs enseignements qui parlaient de Dieu et apprit d'eux la parole de vérité; et maintenant, elle a ordonné que l'ivraie qui avait poussé soit coupée par l'épée de l'Esprit, conformément au juste désir de nos très fidèles et pacifiques empereurs. C'est pourquoi, conformément à notre demande écrite, elle envoya des hommes nommés d'après Pierre, le premier des apôtres, afin d'organiser un concile œcuménique. À leur arrivée, les pieux et pacifiques empereurs les accueillirent favorablement et leur ordonnèrent de venir à nous; c'est par leur intermédiaire que nous avons reçu votre lettre. Après un entretien convenable avec eux, nous avons également invité les saints hommes venus d'Orient, Jean et Thomas; ces hommes, éloquent et savants, se distinguaient par leur bonté et leur modestie; ils étaient présents, car ils étaient arrivés à peu près en même temps. Ainsi, lorsque, sur l'ordre et grâce au zèle divin de nos pieux et fidèles empereurs, tous les évêques bien-aimés de cette région furent réunis, la session du concile commença. Mais certains, poussés par des considérations insensées, semèrent le trouble et nous contraignirent à reporter la session; et nous devions, par nécessité, garder le silence pendant un an. Un an plus tard, les évêques bien-aimés recurent de nouveau l'ordre de nos pieux empereurs de se réunir à Nicée, la glorieuse métropole de la Bithynie. Nous avons alors emmené avec nous les hommes bien-aimés de Dieu et vos représentants qui étaient avec nous, ainsi que ceux venus d'Orient, et ensemble nous nous sommes rendus dans cette métropole. Lorsque nous avons pris place, nous avons placé le Christ au centre de nos préoccupations; car sur le trône saint reposait le saint Évangile, qui proclamait à tous les saints hommes réunis là : «Rendez justice» (Jn 7,24), jugez entre l'Église et l'innovation qui s'est produite. Puis, lorsqu'il fut décrété que l'on lirait votre épître, nous nous sommes tous tenus en cercle et avons festoyé, comme à un banquet royal, des délices spirituels que le Christ avait préparés pour les convives par votre épître; et vous, tel un œil, avez guidé tout le corps sur le droit chemin. Ainsi, les membres séparés furent réunis; la véritable harmonie fut affirmée et l'Église catholique retrouva son unité. En même temps, la lecture des lettres d'Orient leur révéla la beauté de la tradition patristique – et la puissance de la vérité fut fortifiée, car tant de témoignages patristiques furent lus. Après cela, nous avons tous proclamé la confession véritable et incorruptible, que nous vous avons envoyée et que nous avons également présentée à nos pieux empereurs. En même temps, tous les nouveaux hérétiques et leurs disciples, qui avaient fini leurs jours sans se repentir, furent condamnés et déposés, ainsi que ceux qui, avant eux, avaient prêché l'hérésie dans l'Église catholique, car ceux qui étaient encore vivants confessaient leur salut par des lettres manuscrites. Le Christ notre Dieu, ce Rocher sur lequel nous sommes fondés, n'a jamais permis que sa robe tissée de haut en bas, c'est-à-dire son Église fondée par lui et sur lui, soit déchirée ni que ses membres se dispersent. Avec les anciennes hérésies, il a renversé par la parole de sa grâce et détruit par l'épée de l'Esprit l'erreur des vaines paroles propagées par les calomniateurs acharnés des chrétiens contre les icônes vénérées. Et nous avons pleinement acquis la conviction, par l'expérience, que la vérité est puissante sur tout et

triomphe de tout, selon la parole infaillible de celui qui l'a prononcée. On ne peut lui résister avec force.

### Épître (2) au Pape Adrien (contre la simonie)

À saint et bienheureux frère et compagnon de service, Seigneur Adrien, Pape de l'ancienne Rome, Taraise, indigne évêque de Constantinople, (désire) de se réjouir dans le Seigneur.

L'Évangile, les apôtres et les pères nous enseignent à maintes reprises et de diverses manières à être exempts de convoitise lors de l'ordination sacerdotale, et à ne pas être avides d'argent, ni cupides, ni intéressés par l'acquisition de biens lors de l'ordination de tout prêtre. Nous le démontrerons par les témoignages suivants tirés des écrits divins et patristiques. Ceux qui imposent les mains sont des ministres, non des marchands de l'Esprit. Ceux qui ont reçu gratuitement la grâce de l'Esprit ont aussi reçu le commandement de la distribuer gratuitement, car ils ont reçu ce droit généreux de la Parole du Seigneur. Mais si quelqu'un est reconnu coupable de l'avoir acquise par l'argent, alors on le déclare destitué de son rang sacré. Bien qu'il ait reçu la grâce de nom, ses paroles ne concordent pas avec ses actes ; car nul ne peut servir Dieu et Mammon, comme nous l'apprenons dans l'Évangile (Mt 6, 24). Et puisque nous avons entendu Dieu crier par le prophète : «Prêtres, parlez avec force à Jérusalem» (Is 40,2), puis menacer et dire : «Si la sentinelle voit venir l'épée et ne sonne pas de la trompette, et si le peuple ne se protège pas, et que l'épée les trouve et leur ôte la vie, je redemanderai du sang à la sentinelle» (Ez 33,6), craignant d'être accusés de silence, nous proclamons ceci à tous les responsables des Églises sous notre juridiction, afin d'avoir l'audace de parler avec les paroles du divin apôtre : «Nous sommes purs du sang» (Ac 20,26) de ceux qui transgressent les décrets canoniques, et surtout de ceux qui ordonnent ou ont été ordonnés pour l'argent. Le divin apôtre Pierre, dont votre sainteté fraternelle a hérité du trône, a rejeté de telles personnes, tout comme il a rejeté Simon le Magicien. C'est pourquoi nous proclamons sans hésitation la vérité, préservant et maintenant ce qui nous a été enseigné dans les canons des saints et glorieux apôtres et de nos très glorieux pères. Si certains en transgressent quoi que ce soit, nous les abhorrons. Votre sainteté fraternelle et épiscopale, accomplissant légitimement et par la volonté de Dieu le ministère sacerdotal, a acquis une gloire retentissante. Le premier et grand Souverain Prêtre, le Christ notre Dieu, a dit par le prophète : «Aussi vrai que je suis vivant, je ne glorifierai que ceux qui me glorifient» (1 Sam 2,30). Vous, homme aux aspirations spirituelles, savez que l'hérésie impie de Macédonius et de ses partisans, les spiritualistes, est bien plus tolérable. Ces derniers affirmaient en vain que le Saint-Esprit était la création et l'esclave de Dieu le Père, tandis que ceux qui sont ordonnés par appât du gain semblent en faire leur propre esclave. Tout maître, s'il le désire, vend tout ce qu'il possède, qu'il s'agisse d'un esclave ou de ses propres biens ; de même, l'acheteur, voulant devenir maître de ce qu'il achète, l'acquiert pour le prix de l'argent. De la même manière, ceux qui commettent cet acte inique humilient le saint Esprit. Ils pèchent comme ceux qui blasphèment, comme si le Christ chassait les démons par Béelzébul; ou, plus précisément, ils sont comme Judas, qui livra le Christ aux déicides juifs pour le prix de l'argent. Et puisque le Saint-Esprit est consubstantiel au Christ notre Dieu, il est clair qu'eux aussi subiront le même sort. S'il n'est pas vendu, et il est clair qu'il ne l'est pas, alors il ne fait aucun doute que la grâce du Saint-Esprit n'est pas en eux, c'est-à-dire la sainteté de la grâce du sacerdoce ; ils ne l'ont ni reçue ni ne la possèdent. Qu'ils se souviennent de saint Pierre, qui s'adressa à celui qui tentait cela : « Tu n'as ni part ni lot dans cette affaire » (Actes 8, 21). Si la dignité du sacerdoce est vendue, alors une vie honnête et la pureté et la vertu leur sont certainement superflues. Le divin apôtre Paul leur est également superflu, lui qui enseigne qu'un évêque doit être irréprochable, honorable, capable d'enseigner, maître de lui-même, sobre, attaché à la parole fidèle selon la doctrine, afin d'être capable d'exhorter par la saine doctrine et de reprendre ceux qui la contredisent (1 Timothée 3, 2 ; Tite 1, 8-9). Tout cela est négligé tant par le vendeur que par l'acheteur du sacerdoce. Les témoignages sacrés choisis et cités ci-dessous montrent que celui qui donne ou reçoit un pot-de-vin, que ce soit avant, pendant ou même après son ordination, est totalement étranger au sacerdoce ; car prendre, c'est prendre.

Canon 29 des saints apôtres.

Si quelqu'un, évêque, prêtre ou diacre, reçoit cette dignité contre de l'argent, qu'il soit déposé, ainsi que celui qui l'a ordonné. Qu'il soit définitivement exclu de la communion, comme Simon le magicien.

Extrait des Actes des saints apôtres.

Or, Simon, voyant que le saint Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, leur apporta de l'argent, disant : «Donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que quiconque j'imposerai les mains reçoive le saint Esprit.» Pierre lui dit : «Que ton argent périsse avec toi, car ce n'est pas avec de l'argent que tu as cherché à acquérir le don de Dieu. Tu n'as ni part ni lot dans cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Repens-toi donc de ta méchanceté et prie Dieu afin qu'il te pardonne la pensée de ton cœur. Car je te vois dans l'amertume et dans les liens de l'iniquité» (8,18-23).

Extrait du troisième livre des Rois.

Jéroboam ne se détourna pas de sa méchanceté, mais revint et établit parmi le peuple des prêtres des hauts lieux; quiconque le désirait, remplissait sa main et devenait prêtre sur les hauts lieux.

Eusèbe, l'accusateur de six autres évêques, responsables de la prolongation de notre discours, s'adressa à tous les évêques et demanda à être reçu en communion. Certains s'y opposèrent, arguant qu'il ne devait pas être reçu comme calomniateur. Il fit alors une requête : «Puisque cette affaire a fait l'objet d'une enquête pendant deux ans et qu'un sursis a été accordé aux témoins, je vous prie, dans votre piété, de me permettre de les présenter immédiatement. Bien qu'Antonin, l'évêque qui a reçu l'or et ordonné les prêtres, soit décédé, ceux qui ont donné l'or et ceux qui ont été ordonnés sont encore vivants. Ce concile a jugé opportun d'entamer l'examen de cette affaire. Et cet examen commence par la lecture du procès-verbal des événements antérieurs.» Les témoins entrèrent, y compris les six qui avaient donné l'or et été ordonnés. Au début, ils refusèrent, mais comme les témoins, laïcs et prêtres, sur lesquels ils semblaient s'appuyer, maintinrent leur témoignage, ils finirent par avouer. Cependant, lorsque les témoins les accusèrent, rappelant les lieux et les dates et citant la nature et la quantité des biens donnés, leur conscience fut troublée et ils finirent par avouer volontairement, disant : «Nous confessons avoir donné; mais nous pensions que tel était l'ordre, afin d'être relevés de nos fonctions publiques. Et maintenant, nous demandons : s'il n'est pas pieux pour nous de rester au service de l'Église, laissez-nous au moins recevoir l'or que nous avons donné, car nous avons donné une partie des biens de nos femmes.» Jean fit alors la promesse suivante au Sanhédrin : «Je les dispenserai du tribunal séculier, après avoir intercéde auprès de l'empereur; et vous, ordonnez-leur de reprendre aux héritiers d'Antonin ce qu'ils ont donné.» Le concile ordonna : ils devaient prendre l'or des héritiers d'Antonin, communier à l'intérieur de l'autel, mais être exclus du sacerdoce, de peur que, si l'on pardonne cette interprétation, la coutume juive ou égyptienne de vendre et d'acheter le sacerdoce ne se produise. On dit que le saboteur et faux patriarche des Juifs change les archizyilaïcaines chaque année ou tous les deux ans pour amasser de l'argent; de même son imitateur, le patriarche des Juifs égyptiens, fait de même, afin que s'accomplisse la parole prophétique : «Ses prêtres répondaient par des pots-de-vin, et ses prophètes sages par de l'argent» (Mi 3,11).

Parmi les six cent trente pères réunis à Chalcédoine, celui-ci est le deuxième. Si un évêque ordonne contre de l'argent et transforme la grâce inaliénable en marchandise, et s'il ordonne contre de l'argent un évêque, un chorépiscopé, un prêtre, un diacre ou tout autre membre du clergé, ou s'il nomme contre de l'argent un intendant, un ecclésiastique, un prosmonarius ou toute autre personne à une charge ecclésiastique pour son propre profit : alors que celui qui a agi ainsi, s'il est reconnu coupable, risque de perdre son propre rang, et que celui qu'il a nommé ne tire aucun profit de l'ordination ou de la charge qu'il a achetée, mais soit déchu de la dignité ou de la charge qu'il a reçue contre de l'argent. Et si quelqu'un apparaît comme intermédiaire dans une telle extorsion vile et illégale, alors lui aussi, s'il est clerc, sera déposé de son rang, et s'il est laïc ou moine, qu'il soit anathématisé.

Extrait de l'encyclique de Gennadius, archevêque de Constantinople, et du concile qui l'accompagnait.

Que soit et demeure rejeté, exclu de toute dignité et de tout service sacrés, et frappé de l'anathème, celui qui pense acquérir la prêtrise par l'argent et celui qui promet de la conférer par l'argent, qu'il soit clerc ou laïc, condamné ou non. Il est impossible d'unir l'incompatible, de réconcilier Mammon avec Dieu, ou de réconcilier ceux qui servent Mammon avec Dieu. Le précepte incontestable suivant est aussi celui du Seigneur : «Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon» (Mt 6,24).

Extrait des canons du sixième concile œcuménique, canon 22.

Nous ordonnons la destitution de tous ceux qui ont été ordonnés évêques ou tout autre membre du clergé contre de l'argent, et non par examen et élection, pour leur mode de vie, ainsi que de ceux qui les ont ordonnés.

Considérons cela attentivement – non seulement les évêques, mais aussi les membres du clergé et tous ceux qui vivent dans le monde entier. Nous devons être particulièrement attentifs à ce que nous avons entendu, de peur de nous égarer (Héb 2,1). Car ce n'est pas par de l'or ou de l'argent corruptibles que nous avons été rachetés de la vaine conduite de nos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache (I Pi 1,18-19). Très saint homme, enseigne-nous aussi à suivre les commandements des Écritures, de l'Évangile, des apôtres, des canons sacrés et des pères. Nous sommes convaincus par tes paroles. Monte sur les hauteurs, élève et fais entendre ta voix; voyage, prêche avec hardiesse, afin d'éradiquer définitivement l'ordination corrompue et tout ce qui l'accompagne par l'avarice, l'injustice et un vil égoïsme. Lorsque ce vice et ses semblables seront extirpés du peuple élu, qui porte le nom du Christ et a reçu gratuitement la rédemption, alors toute la souillure qui accompagne ce vice sera éradiquée, et les prêtres renaîtront de leurs cendres comme le phénix, exhalant le parfum du Christ pour ceux qui sont sauvés et chantant à l'Église le cantique de la victoire : «L'Éternel a ôté de toi tes iniquités» (Sop 3,15), et il rendra les fruits de la moisson plus doux et les multipliera jusqu'à une vénérable vieillesse, c'est-à-dire qu'il fera d'eux les héritiers d'une vie bienheureuse et éternelle.



## Épître à Jean, prêtre et abbé

Au très pieux et vénérable concélébrant, Seigneur Jean, prêtre et abbé, qui a renoncé aux soucis du monde, Taraise, archevêque de Constantinople, la Nouvelle Rome. Irrigué par les flots divins de l'Esprit de Dieu et sanctifié par son inspiration, David, prophète parmi les rois et roi parmi les prophètes, chantait : «Dès le commencement, j'ai su par tes témoignages que tu m'as établi pour toujours» (Ps 119,152). Pour ceux qui comprennent, ce cantique est vrai, et pour ceux qui le chantent, il est ferme. Moïse, voyant de Dieu, a dit de toutes les saintes Écritures que rien ne peut y être ajouté, ni rien en retranché (Dt 12,32). C'est pourquoi ceux qui étudient avec diligence et attention, et non superficiellement, tout ce que l'Écriture et les pères enseignent, qui les lisent attention et fortifient leur esprit dans la piété et la vérité, et qui ne se laissent pas emporter par leurs propres désirs, sont miraculeusement sanctifiés depuis les montagnes éternelles, illuminés par l'Évangile et les commandements apostoliques. Le psalmiste les appelle montagnes parce que ceux qui s'y attachent avec zèle et y marchent montant au royaume des cieux. Il les appelle éternels parce qu'elles ne sont ni récentes ni temporaires, mais ont été prononcées avant la fondation du monde, bien qu'elles aient toujours été proclamées par les prédictateurs de l'Évangile jusqu'à nos jours. Ainsi donc, homme de désirs – assurément les désirs de l'Esprit –, sachant que tu es voué à Dieu depuis ta jeunesse, pour la paix de ton âme, nous ne partageons que quelques-unes des aspirations de notre cœur. Que le reste soit honoré par le silence. Tu as certainement entendu parler du concile qui s'est tenu par la grâce de Dieu dans la ville de Nicée. Nous nous sommes réunis en ce concile, avec les célébrants des saints mystères, les représentants du pape de l'ancienne Rome et les très saints hiérarques d'Orient, ainsi qu'un très grand nombre d'évêques bien-aimés de Dieu, sur ordre de nos pieux empereurs. Étaient également présents de vénérables archimandrites et abbés, et une multitude de moines. Après de longues délibérations, il a été décidé ce qui est vrai et agréable à Dieu. Conformément à l'ancienne loi de nos saints pères, l'Église a reçu de nouveau la permission de réaliser des icônes peintes et de les placer dans des lieux de choix, afin qu'elles servent à éléver nos esprits et à nous sanctifier. Ce que le saint Évangile nous révèle à sa lecture, les icônes nous le révèlent aussi; de même que les actes de martyre, qui relatent les souffrances des martyrs, en témoignent les icônes. Nous les accueillons avec amour, car elles sont le reflet des modèles, et rien d'autre. Croyant en un seul Dieu glorifié en Trinité et le serviteur Lui seul, nous implorons l'intercession de notre Souveraine immaculée, la sainte Mère de Dieu, des saints anges et de tous nos saints et vénérables pères. De plus, la plupart des vénérables évêques ont porté plainte au concile – et nous avions anticipé cette plainte – alléguant que de nombreux évêques vendaient leur sacerdoce. Bien que remplis de péchés et enchaînés par leurs chaînes – que le Seigneur nous prenne en pitié –, nous avons néanmoins appris à connaître les commandements de l'Évangile et les décrets canoniques, et, le cœur pur, non guidés par l'amour de l'argent et la conscience prompte à rechercher Dieu, nous nous efforçons de suivre en tout les décrets canoniques et évangéliques. Nous désirons nous soumettre, et nous nous soumettons, aux décrets évangéliques, apostoliques et patristiques; nous veillons également à ce que tous ceux qui ont reçu le sacerdoce, ainsi que tous ceux qui portent le nom du Christ, agissent, vivent et se convertissent de la même manière. Si certains n'obéissent pas à ces commandements, je ne peux être confrère prêtre avec eux, mais je leur suis étranger, car ils ne sont pas prêtres. Je ne manque pas des manifestants, et cela leur est rentable. Ainsi, les canons divins déposent et privent de la dignité sacerdotale celui qui la confère et celui qui la reçoit lors de l'ordination. Moïse, voyant de Dieu, comme je l'ai dit plus haut, proclame qu'on ne peut rien y ajouter ni en retrancher; de même, le poète David chante, et nous avec lui : «Dès le commencement, j'ai su par tes témoignages que tu les as établis pour toujours» (Ps 119,152). Et qui peut s'y opposer ? Les témoignages de Dieu sont déjà établis et enracinés dans l'Église de Dieu, même si parfois certains n'y obéissent pas et ne les préservent pas. C'est pourquoi ils restent à jamais, et bienheureux sont ceux qui les observateurs et leur obéissent avec diligence, et non ceux qui obéissent à la montagne. Par conséquent, que tout évêque, prêtre ou diacre, s'il est reconnu coupable d'avoir donné ou reçu l'ordination contre de l'argent, soit démis de ses fonctions sacerdotales. Certains diront peut-être : «Nous nous repentirons et Dieu nous pardonner»

## Excuses au peuple

Excuses au peuple, prononcées le jour où les autocrates annoncèrent sa nomination comme patriarche, titre auquel il fut élevé lors de l'Indiction du Huitième, en 6293 ap. J.-C.

Les gardiens de notre foi chrétienne immaculée et zélates de la gloire de Dieu, nos fidèles empereurs, soucieux de tout ce qui plaît au Seigneur et est bénéfique aux chrétiens, et qui se préoccupent alors tout particulièrement des affaires ecclésiastiques, tout en discutant de la nomination d'un évêque pour cette ville impériale, ont porté leurs pieuses pensées sur moi et ont ordonné que je sois informé de leur décision. Me déclarant indigne et ne leur faisant aucune concession, me jugeant incapable de porter ce lourd joug, ils ont ordonné que je sois amené devant vous. Car vous partagez aussi leur désir. Maintenant, hommes qui craignez Dieu et le portez toujours dans votre cœur, vous qui vous appelez du nom du Christ, notre vrai Dieu, c'est-à-dire chrétiens, écoutez une brève apologie de notre humilité et de notre insignifiance. Tout ce que j'ai déjà dit pour me défendre auprès de nos pieux et orthodoxes empereurs, je le répète devant vous. J'ai peur d'accepter une telle élection et, au nom de Dieu, je m'imprègne de la crainte de décider si facilement et sans prudence, de peur de tomber sous une terrible condamnation. Si le divin apôtre Paul, à qui il a été donné d'entendre la voix de Dieu, qui a eu le ciel pour école, qui est devenu un contemplatif du paradis, qui a entendu des paroles ineffables et a porté le nom de Dieu devant les nations et les rois, a dit dans son Épître aux Corinthiens : «de peur que, en prêchant aux autres, je ne sois moi-même considéré comme insignifiant» (I Cor 9,27); Comment donc moi, qui évolue dans le monde et appartenaient à la majorité des laïcs œuvrant au service impérial, pourrais-je, avec une telle insouciance et une telle imprudence, accéder aux rênes du sacerdoce ? Ce serait une décision terrible pour mon insignifiance et une entreprise audacieuse. – Mais la raison principale de ma crainte et de mon refus est la suivante : je vois : son Église, fondée sur le roc du Christ notre Dieu, est aujourd'hui divisée et déchirée, et tantôt nous parlons d'une chose, tantôt d'une autre, et nos coreligionnaires orientaux d'une autre encore; avec eux aussi, les chrétiens d'Occident sont unanimes; et nous sommes chaque jour éloignés d'eux et anathématisés par eux. L'anathème est un châtiment sévère; il éloigne de Dieu, bannit du royaume des cieux et plonge dans les ténèbres extérieures. Les lois et les décrets de l'Église ne connaissent ni divisions ni disputes; de même qu'ils professent pieusement un seul baptême et une seule foi, de même ils ne connaissent que l'accord en toutes choses ecclésiastiques. Rien n'est plus déplaisant à Dieu que notre union et notre formation en une seule Église universelle, comme nous le professons dans le Credo de notre foi immaculée. C'est pourquoi, frères, je demande – et je pense que vous aussi, car je sais que vous craignez Dieu – à nos très pieux et orthodoxes empereurs de convoquer un concile œcuménique, afin que nous, fils du Dieu unique, soyons un, adorateurs de la Trinité, unis, unanimes et égaux en honneur, membres de notre unique Chef, le Christ, formions un seul corps harmonieux et inséparable, adorateurs du saint Esprit, ne nous oppositions pas, mais œuvrions ensemble, adorateurs de la vérité, contemplions et proclamions l'unique vérité, afin qu'il n'y ait ni inimitié ni discorde parmi nous, et que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, nous protège tous. Et si les défenseurs de l'Orthodoxie, nos empereurs, ordonnent que ma juste requête soit entendue, alors je me soumettrai, j'obéirai à leur ordre et j'accepterai votre choix. Sinon, il m'est impossible de le faire, de peur de tomber sous l'anathème et d'être condamné au jour du Juge juste de tous, où ni les empereurs, ni les prêtres, ni les dirigeants, ni le peuple ne pourront me sauver. Frères, répondez à mes excuses, ou plutôt à ma requête, comme bon vous semble.

Tous écoutèrent avec plaisir ces paroles et tous exprimèrent leur consentement à la convocation du concile. Cependant, quelques fous s'y opposèrent. En réponse, le secrétaire s'adressa de nouveau au peuple et déclara :

« L'empereur Léon a fait détruire les icônes, et lorsque le concile s'est réuni, il les a trouvées renversées. Puisqu'elles ont été détruites par l'empereur lui-même, le point essentiel de l'enquête est qu'ils ont osé détruire arbitrairement une coutume ancestrale transmise à l'Église. Mais ils n'ont pas renié la vérité de Dieu !»

## Sermon sur l'entrée de la très sainte Mère de Dieu au Temple

Voici maintenant une célébration radieuse et glorieuse. Voici maintenant la demeure préparée pour le mystère prédestiné avant tous les siècles et destinée à être révélée dans les derniers temps. Voici maintenant, selon la promesse, celle née de Joachim et d'Anne est offerte par eux comme un précieux présent à Celui qui a daigné naître d'elle. Voici maintenant, comme un commencement de joie, l'enfant de trois ans est conduite au Temple, et les vierges la précèdent avec des lampes. Voici maintenant, comme un don, celle qui s'est libérée de l'antique malédiction est introduite dans le Saint des Saints. Voici maintenant, annoncée par les prophètes, accompagnés du grand prêtre et du prophète Zacharie, elle monte dans le Saint des Saints : là où il entrait chaque année avec crainte, là elle demeure jour et nuit sans crainte. Qui ne s'émerveillerait pas de ce glorieux miracle ? C'est une préfiguration de la grâce de Dieu, un sceau de notre renouveau. C'est un changement bienvenu par rapport à notre vie tumultueuse et à l'ancien adage : «Maudite soit la terre de tes actions» (Gen 3,17); «Je multipliais tes souffrances et tes soupirs» (Gen 3,16). Ainsi, nous, les fidèles, célébrons cette fête si honorable – une célébration rayonnante qui a illuminé le monde de la connaissance mystérieuse de Dieu, révélant l'unique Divinité en trois Personnes, la toute-puissance du Père, du Fils et du saint Esprit... Ayant entamé le discours concernant la présentation de la Vierge au Temple, nous décrirons, autant que faire se peut, cet événement en détail et en révérons l'accomplissement de la loi.

Joachim, riche et juste parmi les douze tribus d'Israël, apporte ses offrandes à Dieu; mais comme il était sans descendance, les prêtres le chassèrent du Temple, disant : «Il ne te convient pas de les offrir à Dieu, puisque tu n'as pas de descendance en Israël.» Confus et accablé de chagrin, Joachim quitta le temple et se retira sur la montagne, seul, priant Dieu. Le cœur contrit, il s'écria : «Toi, Seigneur, qui vois les cœurs, Créateur du visible et de l'invisible, qui as étendu les cieux comme une peau (Ps 103,2), qui as ordonné aux nuages de faire tomber la pluie et regrouper les brises, qui as rempli la mer de toutes sortes de poissons et la terre ferme de créatures muettes, qui font pousser l'herbe sur la surface de la terre et orne les arbres d'une beauté correspondante ! Écoute-moi, ô Toi qui es compatissant, aie pitié et donne-moi un enfant, accorde-moi la promesse de la maternité. Que les lèvres flatteuses se taisent, elles qui profèrent l'iniquité contre le juste, avec orgueil et mépris» (Ps 30,18-19). Tels étaient les cris et les lamentations de l'âme affligée de Joachim... Qu'en est-il d'Anne ? armées, qui sièges sur les chérubins (Dan 3,54) et qui es glorifie par les séraphins, - qui as créé Adam de ta main et de sa côte une femme, et qui as uni les deux en un seul (Gen 3,24), - qui as donné à Abraham, ton serviteur, un fils Isaac, dans la vieillesse et la stérilité de Sarah, et qui as fait de lui le père de nombreuses nations, - qui m'as donné, par la prière d'un fils, le très beau jeune homme Samuel, mon nom et la même tribu, Anne ! «Regarde du haut de ta sainte maison» (Bar 2,16), ô Très-Haut, et délivre-moi de la stérilité, afin que la descendance de ta servante, garçon ou fille, je te l'offre en don, en sacrifice d'agréable odeur, en offrande pure, comme premier-né d'un agneau, comme un nouvel Isaac. Lorsque Joachim et Anne s'écrierent ainsi, un ange du Seigneur leur apparut et leur annonçant la bonne nouvelle de la conception de la Toute-Sainte : «Le Très-Haut a entendu votre prière, et bientôt vous enfanterez une fille, bénie de toutes les générations, choisie pour demeurer auprès de Dieu.» Après cette bonne nouvelle, Joachim descendant de la montagne, le cœur rempli de joie et d'allégresse, et Anne, parvenue à l'âge adulte, donna naissance, après neuf mois (comme l'exige la nature humaine), à la très pure Vierge et Mère de Dieu, Marie, Intercesseuse pour le salut du monde. Lorsque la Vierge Marie immaculée naquit des justes Joachim et Anne, et que leurs vœux furent accomplis, on pouvait voir Anne, d'une sagesse divine, se réjouir et dire joyeusement à la Vierge : «Qui a dit que tu viendrais de moi, ô Fille, destinée à des générations futures ? Qui, te voir allaiter mon sein, ne glorifiera pas Celui qui me t'a donné, à moi, une femme âgée et stérile ? Qui, voyant couler des seins qui n'ont jamais donné de lait, ne louera pas Celui qui a fait jaillir l'eau du rocher pour un peuple assoiffé ? Mais viens, ô Fille, à Celui qui me t'a donné; viens, ô palais des mots, au temple du Seigneur. Joie et allégresse du monde, entrez dans la joie du Seigneur; contemplez la beauté.

Après avoir honoré la Vierge Marie de ces paroles sacrées, le prophète de Dieu l'éleva au sanctuaire et la présenta à Dieu. Ses parents, Joachim et Anne, quittèrent le temple le cœur joyeux. Marie, ayant passé son enfance dans la solitude, servit le Créateur et, se rendant quotidiennement au temple, considérait la conduite du monde comme le tissage d'une toile. Parvenue à la bénédiction céleste, elle renonça aux richesses terrestres. Contemplant chaque jour la joie des anges, elle s'éleva au-dessus des soucis du monde. Regardant constamment le saint Esprit, elle évita invisiblement une multitude de mauvaises actions. La Vierge reçut la nourriture angélique par l'intermédiaire d'un ange et, servant le Créateur du temple, du ciel et de la terre, dit

avec gratitude et liberté d'esprit : «Je Te chanterai, ô Créateur Très-Haut, car tu as effacé l'opprobre de ma mère Ève et, par ton ineffable miséricorde, tu as envoyé ton Fils unique sur terre, afin qu'Il demeure parmi les hommes ! Par Lui, je serai purifiée et irréprochable.» «Là où le péché abondait, la grâce surabonde» (Rom 5,20). Par la femme, nous avons reçu la mort; par la femme, tout nous sera rendu. Par le serpent, nous avons goûté à l'amertume; par elle, nous serons de nouveau rassasiés de la nourriture de l'immortalité. Ève, notre ancêtre, enfanta Caïn, le maître de l'envie et du vice : le Fils unique de Dieu devint le premier-né de la vie et de la résurrection. Ô merveilleux miracle ! Ô sagesse ineffable ! Comment appeler la Vierge Marie ? Le ciel : car elle portait en elle le Créateur du ciel et de la terre. Le soleil : car elle, plus brillante que le soleil, a enfanté le Soleil de justice. La lune : car elle, d'une beauté incomparable, a enfanté le fruit de la beauté – le Christ. La nuée : car elle portait dans ses bras le Seigneur des nuages. La lampe : car elle a allumé une lumière dans les ténèbres et l'ombre de ceux qui étaient assis. Le trône : car par l'Esprit saint, elle a conçu celui qui règne invisiblement sur le trône du Père. Perle : car elle a préparé de précieuses perles pour les mortels. Paradis : car elle a ouvert l'Éden aux damnés et les conduit au royaume éternel. Montagne : car elle a accueilli sans gémir Celui qui ordonne «aux montagnes de fumer» (Ps 104,32). Terre : car elle a porté sans douleur Celui qui ordonne à la terre de trembler. Table : car elle a nourri de son lait Celui qui nous envoie la nourriture. Mer : car de ses lèvres elle a embrassé Celui qui a uni les eaux en une seule... La très glorieuse Vierge Marie a miraculeusement donné naissance à Dieu et à l'homme (ensemble) ; et nous embrassons son image honorable, Mère de Celui qui a partagé sa chair avec nous et qui est ressuscité des morts. Nous adorons à juste titre l'image de la toute-sainte Mère : car elle est véritablement sainte, elle qui a ineffablement enfanté le seul Saint (si Dieu a ordonné à Abraham d'amener une génisse de trois ans pour la purification des âmes, la Vierge, choisie dès la fondation du monde et conduite au temple du Créateur, n'était-elle pas une offrande pure de la nature humaine ?). Pourquoi donc, Juifs, n'avez-vous pas reconnu la Vierge, issue de votre tribu, comme la Mère de Dieu, et n'avez-vous pas accueilli le Fils éternel, né de la Vierge dans la chair, et n'avez-vous pas ainsi rendu gloire non seulement à elle, mais aussi à Celui qui est né d'elle ?... Vous avez manifesté au monde entier votre iniquité, conformément à la parole du Sauveur prononcée à votre sujet : «Amen, amen, je vous le dis» (Jn 8,34), «si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham» (Jn 8,39). «Car si vous aviez cru Moïse, vous auriez cru en moi aussi, car c'est de moi qu'il est écrit» (Jn 5,46). Nous, le peuple de Dieu, «peuple élu» (Tite 2,14), peuple orthodoxe, enfants de la grâce, célébrant la présentation de la Vierge au Temple, l'âme pure et les lèvres sans tache, honorons cette célébration rayonnante, source de joie pour les anges et de louanges pour les hommes, et crions à Gabriel avec tremblement et joie, ô Très-Saint ! Réjouis-toi, bienveillance du Père, par laquelle la connaissance de Dieu a été révélée jusqu'aux extrémités de la terre ! Réjouis-toi, honorable demeure du Fils ! Réjouis-toi, demeure ineffable du saint Esprit ! Réjouis-toi, plus sainte que les chérubins et plus glorieuse que les séraphins ! Réjouis-toi, glorieuse prédication des prophètes ! Réjouis-toi, annonce universelle des apôtres ! Réjouis-toi, glorieuse confession des martyrs ! Réjouis-toi, gloire si louée des patriarches ! Réjouis-toi, ornement suprême des saints ! Réjouis-toi, service suprême des hiérarques ! Réjouis-toi, refuge indestructible des pécheurs ! Réjouis-toi, glorieux timonier des navigateurs ! Réjouis-toi, médecin désintéressé des malades ! Réjouis-toi, résurrection certaine des mourants ! Réjouis-toi, joie immaculée des mères ! Réjouis-toi, soutien indéfectible des anciens ! Réjouis-toi, guide divin des jeunes ! Réjouis-toi, protection lumineuse des enfants ! Réjouis-toi, intercesseur pour tous les êtres sous le ciel ! Réjouis-toi, triomphe glorieux du ciel et de la terre ! Réjouis-toi, toi qui exultes de joie ! Le Seigneur est avec toi, lui qui était avant toi, issu de toi et avec nous ! À lui la gloire auprès du Père et du sain Esprit, bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.